

RCS : ST MALO
Code greffe : 3502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST MALO atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00184
Numéro SIREN : 792 066 029
Nom ou dénomination : QUINIOU

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2017 sous le numéro de dépôt 2626

Greffe du tribunal de commerce de Saint Malo



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 05/07/2017

Numéro de dépôt : 2017/2626

Déposant :

Nom/dénomination : QUINIOU

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 792 066 029

N° gestion : 2013 B 00184

EXTRAIT ETATS DE SYNTHESE

SARL QUINIOU ET ASSOCIES

1 Rue de la Croix Désilles

35400 SAINT-MALO



COMPTES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2016

N° Sûret : 792 066 029 00010



SARL QUINIOU ET ASSOCIES

*Société à Responsabilité Limitée au capital de 21.500 Euros
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de RENNES*

Centre d'Affaires CAP SUD

1 Rue de la Croix Désilles – 35400 SAINT-MALO

Téléphone : 02.23.52.29.10 - **Fax** : 02.23.52.29.09



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 1 Rue de la Croix Désilles 35400 SAINT MALO Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 79206602900010 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le.		N-1	
				13 009 2016		13 009 2015	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI	180 000	180 000	180 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 880	3 721	159	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU			17 421	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	2 914 015	2 914 015	2 350 015	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			62 772	
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	3 097 895	3 721	3 094 174	2 610 207
ACTIF CIRCULANT	CKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
	DIVERS - CREANCES	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	98 280	6 400	91 880
Autres créances (3)	BZ	CA	45 335		45 335	115 188	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités	CF	CG	49 862		49 862	14 415	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
TOTAL (III)		CJ	CK	193 477	6 400	187 077	260 057
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	3 291 371	10 121	3 281 250	2 870 264

Renvois : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP ; (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des significations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022
Dossier N° 002000 en Euros.

CEC DANIEL QUINIOU SA



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.1...550.....)	DA	21 550	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	409 780		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves : (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	327 508	331 320	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	156 500	45 438	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	916 338	387 758	
Autres fon propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	60 342		
	TOTAL (III)	DR	60 342		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 227 493	1 031 258	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	794 411	1 196 610	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 120		
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 980	63 733	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	243 066	162 296	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 500	28 610	
TOTAL (IV)	EC	2 304 570	2 482 507		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 281 250	2 870 264		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 352 336	1 670 078		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 002000 en Euros.

CEC DANIEL QUINIOU SA



Designation de l'entreprise : SARL QUINTOU ET ASSOCIES

Néant *

	Exercice N				Exercice (N-1)			
	France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE	FF		
			} services*	FG	544 664	FH	FI	544 664
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		544 664	FK	FL	544 664	436 366
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	500	2 196	
	Autres produits (1) (11)				FQ	3	1 235	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	545 167	439 798	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	346 507	31 634	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	964	1 071	
	Salaires et traitements*				FY	143 427	266 825	
	Charges sociales (10)				FZ	15 639	22 522	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements*			GA	6 053	9 250
				} - dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	1 328		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	513 918	337 702		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	31 249	102 096		
opérateur en comant	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)				GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	38 071	42 051	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	38 071	42 051		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(38 071)	(42 051)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(6 822)	60 045		

Dossier N° 002000 en Euros.

CEC DANIEL QUINTOU SA

Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	245 284		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	245 284		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			34
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 089		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	60 342		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	75 431		34
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	169 853		(34)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 531		14 573
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	790 450		439 798
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	633 950		394 360
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	156 500		45 438
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { - produits de locations immobilières - produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(9)	Dont transferts de charges	A1	500		2 196
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 327		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
RBT EMPRUNT PAR ASSURANCE SUITE A DECES DIRIGEAN					226 284
PRIX DE CESSION VEHICULE					19 000
VALEUR COMPTABLE VEHICULE CEDE			15 088		
PROVISION POUR IMPOT ETALEMENT PROFIT RBT EMPRUN			60 342		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENOIS

QUADRANTUS informatique



Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES

Néant *

Cet état doit être reporté le moment des comptes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
		TOTAL I		CZ		D8			
		TOTAL II		KD		KE			
				180 000		KF			
						36 339			
CORPORELLES	INCORP.	Frais d'établissement et de développement		CZ		D8			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles		KD		KE			
	CORPORELLES	CORPORELLES	Terrains		KG		KH		
			Constructions		KJ		KK		
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KM		KN		
			Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KP		KQ		
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KS		KT	
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KV		KW	
		Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KY		KZ		
			Matériel de transport *		LB		LC		
		Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF		
			Emballages récupérables et divers *		LH		LI		
		Immobilisations corporelles en cours		LJ		LK		LM	
		Avances et acomptes		LN		LO		LP	
		TOTAL III				37 467			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV		
	TOTAL IV		LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG		OH		OJ			
				2 630 253		600 339			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		TOTAL I		CØ		DØ		D7			
		TOTAL II		LV		LW		IX			
				32 459		183 880		183 880			
CORPORELLES	INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		DØ		D7			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		IX			
	CORPORELLES	CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		
			Constructions		IQ		MA		MB		
		Constructions	Sur sol propre	IR		MD		ME			
			Sur sol d'autrui	IS		MG		MH			
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IT		MJ		MK		
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU		MM		MN		
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IV		MP		MQ		
			Matériel de transport		IW		MS		MT		
		Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique		IX		MV		MW		
			Emballages récupérables et divers *		MY		MZ		NA		
		Immobilisations corporelles en cours		NC		ND		NE		NF	
		Avances et acomptes		NG		NH		NI		NJ	
		TOTAL III		IY		NG		NH		NI	
				37 467							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL		ØM			
				132 697		3 097 895		3 097 895			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CEC DANIEL QUINIOU SA

Dossier N° 002000 en Euros



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF	3 721	PG		PH	3 721
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Autres	QD		QE		QF		QG	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	20 046	QI	2 332	QJ	22 378	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	20 046	QV	2 332	QW	22 378	QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	ON	20 046	OP	6 053	OQ	22 378	OR	3 721	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	
Inst. techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	NY	NZ		
Total général non venté	NP + NQ + NR	NW		Total général non venté (NS + NT + NU)	NY		Total général non venté (NW - NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 002000 en Euros.

CEC DANIEL QUINIOU SA

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise: SARL QUINIOU ET ASSOCIES

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	60 342	5D	5E	60 342
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	60 342	TW	TX	60 342	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	OT	6U	6V	6W	6 400	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	TY		TZ	UA	6 400
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	60 342	UC	UD	66 742
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF			
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ	60 342	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	7 680		7 680					
	Autres créances clients	UX	90 600		90 600					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)	UO								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	VM	12 948		12 948				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	27 214		27 214				
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	5 174		5 174					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR								
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX		VT	143 615	VU	143 615	VV			
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	2 256		2 256					
		à plus de 1 an à l'origine	VH	1 225 237		273 003		872 171		80 063	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A	577 388		577 388						
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	3 120		3 120						
	Personnel et comptes rattachés	8C	1 852		1 852						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	8 532		8 532						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	8E									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 158		20 158					
publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	438		438						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI	217 023		217 023						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	243 066		243 066						
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
	Produits constatés d'avance	8L	5 500		5 500						
TOTAUX		VY	2 304 570	VZ	1 352 336		872 171			80 063	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	700 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	122 026					
		VK	503 493								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 6		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				
		de son conjoint				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	1 179
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	128
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	60 342	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et positions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et positions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
			- imposées aux taux de 0 %			
			- imposées aux taux de 19 %			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
			- imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable Produit net des actions et parts d'intérêts : (à déduire des produits nets de participations) 2A)						
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	40 558	
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	40 558	

Dossier N° 002000 en Euros.

CEC DANIEL QUINIOU SA

QUADRATUS Informatique



Handwritten signature

Désignation de l'entreprise : <u>SARL QUINIOU ET ASSOCIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT	2 630
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	Reprises sur l'exercice ZW
Provisions pour risques et charges *		
VISION POUR IMPOTS SUR ETALEMENT PROFIT EXCEPT SUTIE D	8X	60 342 8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	60 342 YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADREPLUS Informatique



[Signature]

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL QUINIOU ET ASSOCIES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	45 438			- Autres réserves	ZD	45 438									
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE											
					Autres répartitions	ZF											
	TOTAL I	OF	45 438		Report à nouveau	ZG											
										TOTAL II		ZH	45 438				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																	
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												XV					
RENSEIGNEMENTS DIVERS																	
										Exercice N :		Exercice N-1 :					
EN	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ												
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR												
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS												
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	292 500											
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	6 600		6 600									
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU												
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	13 177			966								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV												
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	34 230			24 068								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	346 507			31 634								
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	317			152								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			YZ	647			919								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	964			1 071								
VA	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	122 086			74 755								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	68 522			2 773								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *				OB	40 820											
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS												
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés:)				YP	1			1								
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL												
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%								
- Numéro de centre de gestion agréé *	XP																
										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'am. III au C.G.I)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA															
					JK	Plus-values à 15 %		Plus-values à 0 %	JL								
					JM	Plus-values à 19 %		Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			JN	Plus-values à 15 %		Plus-values à 0 %	JO								
					JP	Plus-values à 19 %		Imputations	JF								
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

OCADATUS Informatique



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①	②	③	④	⑤	⑥
1 VEHICULE BMW	37 466		22 378		15 088
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
1	19 000	3 912	3 912				
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑧)			3 912				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %				(B)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



[Signature]

Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL QUINIOU ET ASSOCIES

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme

		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 002000 en Euros.

CEC DANIEL QUINIOU SA



[Signature]

Désignation de l'entreprise : <u>SARL QUINIOU ET ASSOCIES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01102015</u>		et clos le : <u>30092016</u>	
		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		544 664
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH		3
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		500
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	545 167
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		
Variation de stock (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		339 907
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		1 328
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	341 235
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	203 932
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA		203 932
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		545 164
Période de référence	GY	01/10/2015	GZ 30/09/2016
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 6 N° SIRET 7 9 2 0 6 6 0 2 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL QUINIOU ET ASSOCIES

ADRESSE (voie) 1 Rue de la Croix Désilles PARC D'AFFAIRES CAP SUD

CODE POSTAL 35400 VILLE SAINT MALO

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 168

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 987

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique QUINIOU Prénom(s) DANIEL
Nom marital [] % de détention 30.16 Nb de parts ou actions 650
Naissance : Date 140151 N° Département 35 Commune ST MALO Pays FRANCE
Adresse : N° 126 Voie BOULEVARD HEBERT
Code postal 35400 Commune ST MALO Pays FRANCE

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []
Adresse : N° [] Voie []
Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique



N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 6

N° SIRET

7 9 2 0 6 6 0 2 9 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL QUINIOU ET ASSOCIES

ADRESSE (voie)

1 Rue de la Croix Désilles PARC D'AFFAIRES CAP SUD

CODE POSTAL

35400

VILLE

SAINT MALO

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SAS

Dénomination

CABINET EXP COMPT DANIEL QUINIOU

N° SIREN (si société établie en France)

8 9 7 2 8 0 4 7 5

% de détention

99.67

Adresse : N°

1

Voie

RUE DE LA CROIX DESILLES

Code postal

35400

Commune

ST MALO

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

% de détention

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

% de détention

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

% de détention

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

% de détention

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

% de détention

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

% de détention

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N°

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

% de détention

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse : N°

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



Handwritten signature

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

SARL QUINIOU & ASSOCIES
Société à Responsabilité Limitée au capital de 21.500 Euros
Siège Social : 1 Rue de la Croix Désilles – 35400 SAINT-MALO

R.C.S. SAINT-MALO – 792 066 029 00010

**EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 31 MARS 2017**

Sur les opérations de l'exercice clos le 30 Septembre 2016

AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 30 Septembre 2016 s'élevant à : **156.500,32 Euros** :

La totalité au poste « Autres Réserves »	156.500,32 Euros
TOTAL EGAL AU BENEFICE NET CONSTATE	156.500,32 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant,
Daniel QUINIOU

